

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1883—ARRANGEMENTS D'ETE—1884

A partir de LUNDI, 2 JUIN, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean.....	8 00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie.....	12.00 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	6.00 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean.....	8.00 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	2.15 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.45 A.M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étafon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,
Surintendant en Chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N.-B., 6 décembre 1883.



MILLE ISLES, RIVIERE ST-LAURENT

DES BAUX pour vingt ans (renouvelable-) de certaines îles du groupe ci-haut nommé; quelques-unes situées dans le voisinage de Gananoque, dans le comté de Leeds, Ontario, d'autres près de Fiddler's Elbow et dans le Raft Channel, et près de Westminster Park, et toutes spécialement choisies pour leur beauté et leur position, offertes à l'encan, à la maison des Douanes, Gananoque, à 2 heures p.m., VENDREDI, le 25 du courant.

Pas plus d'une île ne sera adjugée au même acheteur, et le compétiteur heureux devra payer, au moment de l'adjudication, le prix du loyer d'une année, à l'officier de ce Département qui sera présent aux lieux et place ci-haut mentionnés, autrement l'île sera remise immédiatement à l'enchère.

On pourra voir une carte géographique des îles ci-haut mentionnées et connaître les conditions du bail en s'adressant durant les heures de bureau, de cette date au jour de la vente, à la maison des Douanes, à Gananoque ou Rockville, et au Bureau de Poste à Rockport, ou à ce Département.

L. VANKOUGHNET,
Député du Surintendant Général des
Affaires des Sauvages.

Département des Sauvages,
Ottawa, 8 juillet 1884.